

Novembre 2015

Communiqué Sud Aérien

A la suite de notre dernier tract, ce lundi 10 novembre, la direction a invité SUD Aérien à entamer des négociations sur la base de nos revendications.

En attente d'un prochain échange avec la direction, celle-ci s'engage à donner des instructions au chef du service Trafic pour qu'il y ait du personnel en nombre suffisant sur chaque pointe d'activité et par vacation.

Les C.E.P auront carte blanche pour pallier aux sous-effectifs à chaud par des renforts ou de l'intérim.

Lors de nos échanges, Sud Aérien a également abordé le mécontentement des salariés lié au nouveau planning du soir, notamment sur les prises de vacations et fin de vacation ainsi que l'horaire ADM.

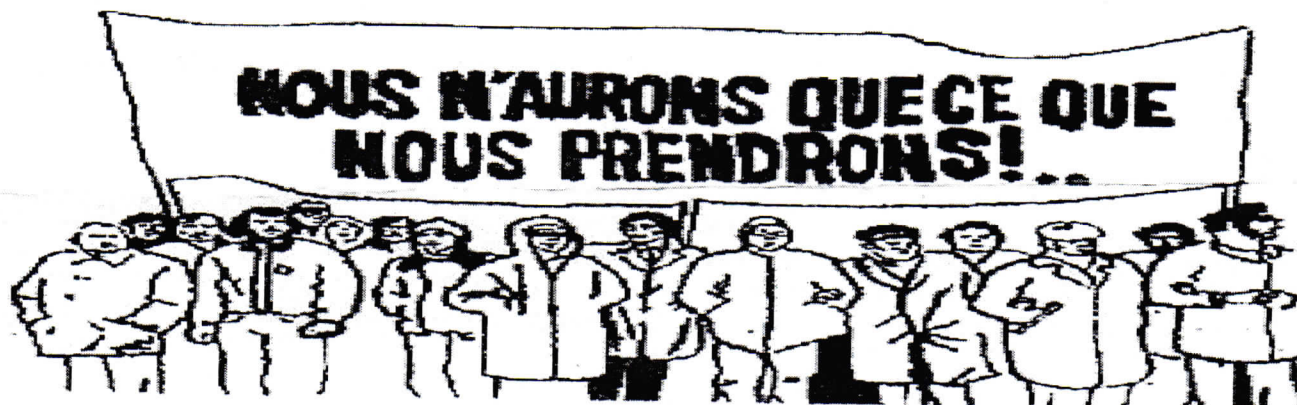
La direction nous informe avoir apporté des modifications sans qu'il y ait perte d'argent. Quatorze débuts de service commencent à 13h30 seront modifiés en 13h45 donc sept en 14h00. L'horaire A.D.M sera également modifié en 14h00 21h30.

Ces modifications prendront effet dès le 23 novembre 2015, le temps d'effectuer les modifications et permettre leur mise en place.

Concernant la prise du début de services et la fin de service, la direction s'engage à ne pas décompter tous retards inférieurs à 10 min du prochain bulletin de salaire.

Concernant les badgeuses, nous sommes en attente d'une prochaine rencontre concernant leur suppression. En effet, SUD Aérien est intervenu auprès de la C.N.I.L (Commission Nationale Informatique et liberté) qui a rendu une décision d'interdire le contrôle biométrique.

Nous vous tiendrons régulièrement informer de l'évolution des points énoncés et des autres revendications, nous continuerons à rester mobiliser jusqu'à ce que nous obtenions satisfactions sur nos revendications !



Vos délégués SUD Aérien

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr Site web : sud-aerien.org